



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

Politique régionale et transports
Strasbourg, le 22 avril 2002
Original en français

Communiqué de presse

Les Régions et les transports durables

Quel avenir pour la Politique Commune des Transports ?

L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) a organisé le 19 avril à Florence, Toscane-I un atelier sur "les Régions et les transports durables" ayant pour but de montrer la place que doivent occuper les Régions dans la future politique européenne des transports.

De nombreux exemples de bonnes pratiques régionales en matière de transports durables ont été examinés par plus de cinquante participants à cet atelier, et en particulier leur impact concret et leur valeur ajoutée par rapport aux initiatives européennes et nationales*. Dans ce contexte, les Régions participantes ont témoigné de leur expérience dans la mise en œuvre des politiques européennes et nationales ainsi que des programmes européens (INTERREG IIIb, PHARE, ISPA...), exprimé leur point de vue sur les forces et faiblesses de ces programmes et de la législation actuellement en vigueur et exposé les contenus et objectifs des politiques régionales qu'elles mènent en faveur d'un développement durable des transports.

Le Président de la Commission 'Politique régionale, Transport et Tourisme' du Parlement européen, Luciano Caveri, est intervenu sur le thème "Quel avenir pour la Politique Commune des Transports ? La contribution du Parlement européen à la définition d'une nouvelle Gouvernance". "*La subsidiarité n'existe pour l'instant qu'au niveau des Etats, et il appartient maintenant à la Convention de donner un rôle réel aux régions*" a-t-il déclaré. "*Il n'y aura pas de développement durable, quel que soit le domaine, tant que les niveaux régional et local n'en seront pas les principaux acteurs. La réforme des Réseaux Transeuropéens de Transports (RTE-T) et l'insertion de nouveaux itinéraires à ces réseaux nécessitent l'implication des régions*" a-t-il conclu.

Riccardo Conti, coordinateur de la Sous-Commission 'Développement de transports durables et Protection de l'environnement' de l'ARE, et Assessore de la Région Toscane, hôte de l'événement, a pour sa part souligné que "*la Politique Commune des Transports n'est qu'un instrument d'harmonisation, et les régions doivent mettre en place leur propre politique des transports*". Il a ajouté que "*le réseau de transport doit permettre un développement économique durable, et non pas transformer les régions en zones de transit*".

Cet atelier de l'ARE marque le premier pas concret d'une stratégie à long terme qui vise à :

- attirer l'attention des autorités nationales et européennes sur le rôle efficace des Régions en matière de transport,
- demander à ce que les Régions soient dotées des instruments légaux et financiers nécessaires à la mise en œuvre de leurs politiques dans ce domaine,
- encourager l'échange de bonnes pratiques et d'expérience ainsi que la coopération entre les Régions de l'UE et les Régions des pays candidats à l'adhésion.

* Contributions disponibles sur le site web de l'ARE : www.are-regions-europe.org/COMMUN/A213b3bis.html
Voir également la Déclaration de l'ARE sur les transports : www.are-regions-europe.org/COMMUN/A213a1.html

Contacts Assemblée des Régions d'Europe :

Laura De Rose et Agnès Ciccaraone, Commission Politique régionale (Tel. +33 3 88 22 74 38 ou 37) - Fax. +33 3 88 75 67 19 - Email. lderose@are-regions-europe.org, a.ciccaraone@are-regions-europe.org

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F – 67054 STRASBOURG Cedex (France)

Téléphone (+33) 3 88 22 07 07 – Téléfax (+33) 3 88 75 67 19

E-mail : secretariat@are-regions-europe.org ou infopresse@are-regions-europe.org